

Contacts presse :
Hélène Delannet
Tél : 01 49 67 31 25
Email: helene.delannet@capgemini.com

Selon un rapport de Capgemini, les consommateurs pourraient économiser jusqu'à 16 milliards de dollars sur leurs frais bancaires et leurs cotisations d'assurance grâce aux contrats blockchain intelligents

Paris, le 14 novembre 2016 – Un rapport publié par [le Digital Transformation Institute de Capgemini](#) montre que le consommateur moyen pourrait économiser plus de 500 dollars sur ses frais bancaires et ses cotisations d'assurance grâce aux nouveaux contrats intelligents tirant profit de la blockchain. Reposant sur des témoignages détaillés et des essais initiaux réalisés auprès de professionnels du secteur, de startups spécialisées dans les contrats intelligents et d'acteurs académiques du secteur des services financiers, l'étude prévoit une adoption généralisée de ces nouvelles pratiques contractuelles d'ici 2020. Ces nouveaux contrats ne sont cependant pas exempts de risques, notamment au niveau de la confidentialité, de la sécurité de la technologie blockchain et de la réglementation applicable.

À l'image des contrats classiques, les « contrats intelligents » sont des accords juridiquement contraignants établis en fonction des conditions convenues par les parties. En revanche, les contrats intelligents sont programmés électroniquement et reposent sur des registres distribués basés sur la technologie blockchain, ce qui permet d'initier automatiquement des actions (par exemple, des paiements) dès que les conditions établies dans le contrat sont remplies, sans qu'aucun contrôle indépendant ou traitement manuel ne soit nécessaire. Par exemple, dans le cadre de l'achat d'un bien immobilier, il deviendrait inutile de fournir une multitude de documents vérifiés manuellement : toutes les informations pourraient être partagées au sein d'un réseau contractuel intelligent reposant sur un référentiel autorisé¹, consultable par toutes les parties. Ce système permettrait donc de simplifier les processus d'emprunt, de réduire les frais de traitement et d'accélérer le transfert du titre de propriété à l'acheteur. Le montant des prêts et du paiement des intérêts pourrait ensuite être automatiquement transféré conformément aux conditions du contrat intelligent.

¹ Un système contractuel intelligent reposant sur un référentiel autorisé permet aux parties prenantes de définir les acteurs pouvant créer, établir, valider et consulter les contrats intelligents. À cet effet, des règles et permissions sont appliquées aux futurs utilisateurs du système. Par exemple, les banques peuvent être autorisées à valider les transactions, tandis que les équipes juridiques peuvent consulter les informations desdites transactions, etc.

Si les contrats intelligents sont applicables à un grand nombre de cas de figure, le rapport « **Smart Contracts in Financial Services: Getting from Hype to Reality** » (Contrats intelligents et services financiers : un rêve devenu réalité) concerne en particulier le secteur des services financiers, qui s'impose comme un pionnier en la matière. En effet, de nombreuses institutions de classe mondiale comme BNP Paribas, Deutsche Bank et Credit Suisse ont déjà lancé des programmes pour le développement des nouvelles technologies de contrats reposant sur la blockchain. L'étude définit trois grands axes susceptibles d'affecter les consommateurs et les organisations de manière significative :

- 1) **Banque de détail** : Les prêts personnels et immobiliers vont bénéficier des avantages offerts par les contrats intelligents, qui vont dématérialiser les processus d'estimation et de documentation jusqu'ici effectués sur papier, tout en accélérant les interactions entre les différentes agences pour la vérification des données de l'acheteur et des biens, ainsi que les processus de transfert des titres de propriété. Ces optimisations pourraient se traduire par des économies de 480 à 960 dollars (soit 11 à 22%) sur les prêts immobiliers et les frais de gestion des comptes client. Les banques verraient quant à elles leurs dépenses liées aux frais de traitement diminuer de 3 à 11 milliards de dollars par an à l'échelle des Etats-Unis et de l'UE.
- 2) **Assurances** : Les contrats intelligents vont accélérer le traitement des déclarations liées aux assurances santé, auto, vie et voyage en limitant sensiblement le nombre de formulaires à remplir et en rationalisant les interactions entre les assurés et leurs assureurs. De plus, avec un système de contrats intelligents, toutes les parties prenantes de la chaîne de valeur de l'assurance (consommateurs, assureurs, agents, fournisseurs tiers) seraient rassemblées au sein d'une même plateforme. Le traitement des déclarations serait donc accéléré, car il ne serait plus nécessaire de traiter autant de documentation qu'aujourd'hui ou d'effectuer certaines vérifications manuelles. Le règlement des cotisations fournisseur serait également plus rapide. Dans le secteur de l'assurance automobile, les contrats intelligents pourraient réduire les dépenses annuelles de 21 milliards de dollars à l'échelle mondiale grâce aux frais de traitement moins onéreux. Si les assureurs venaient à reverser ne serait-ce que la moitié de ces économies à leurs clients, ces derniers pourraient voir leurs primes d'assurance réduites de 45 dollars par an en moyenne.
- 3) **Banques d'investissement** : A l'heure actuelle, les prêts syndiqués sont traités dans un délai minimum de 20 jours. Les contrats intelligents pourraient accélérer les processus de documentation, de confirmation des acheteurs/cédants, de validation des contrats et de vérification comme KYC, AML et FATCA², jusqu'à présent effectués par les équipes middle et back-office. Les transactions seraient ainsi traitées en 6 à 10 jours au lieu de 20. Aux Etats-Unis et en Europe, ces optimisations pourraient ensuite faire augmenter la demande de 5%, soit 2 à 7 milliards de dollars. Les banques d'investissement verraient ainsi leur chiffre d'affaires augmenter et leurs coûts opérationnels diminuer. De plus, ces optimisations pourraient sensiblement limiter les exigences réglementaires en matière de fonds propres et les risques liés aux retards d'indemnisation sur les prêts à effet de levier.

² KYC : Know Your Customer, AML : Anti-Money Laundering, FATCA : Foreign Account Tax Compliance Act

La multitude d'applications possibles dans le secteur des services financiers et d'avantages potentiels pour les consommateurs pousse de nombreuses organisations à prioriser le développement des contrats intelligents. Selon Philippe Denis, responsable Blockchain CIB pour BNP Paribas : « *Nous allons bientôt commencer à déployer des contrats intelligents dans un environnement de test. D'ici 2017, nous devrions avoir mis en place nos premiers contrats pour des cas d'utilisation concrets et développé des outils pour la compatibilité avec les plateformes existantes. Nous pourrions même voir les taux d'adoption consommateur augmenter dès 2019.* »

En parallèle, les startups dédiées aux contrats intelligents connaissent une croissance exponentielle. Louis Stone, directeur général et responsable du développement commercial pour Symbiont, explique : « *Nous avons fondé Symbiont il y a deux ans avec pour objectif de faire connaître les avantages et l'impact des contrats intelligents dans les institutions bancaires et les marchés de capitaux. Très rapidement, en démontrant la valeur de ces nouvelles technologies à l'aide de cas d'utilisation appliqués aux créances et aux prêts syndiqués, nous avons constaté un regain d'intérêt au sein du secteur pour l'application et l'adoption de ces contrats intelligents.* »

Amol Khadikar, chercheur responsable de la blockchain au Digital Transformation Institute de Capgemini, ajoute : « *Dans le secteur des services financiers, les contrats résistent encore à la digitalisation. Les consommateurs en font les frais, freinés par une kyrielle de processus manuels obsolètes. La technologie des registres distribués pourrait donc s'imposer comme une véritable révolution, limitant les risques pour les institutions, réduisant les coûts et améliorant l'efficacité opérationnelle. En plus de ces économies, les processus rationalisés libèreraient les consommateurs de l'emprise des démarches fastidieuses souvent inhérentes à l'expérience client actuelle.* »

Consultez le rapport complet : <https://www.fr.capgemini-consulting.com/point-of-view/smart-contracts-in-financial-services>

Le Digital Transformation Institute assure l'expertise digitale au sein de Capgemini Consulting. La division publie régulièrement des études sur l'impact des technologies digitales dans les grandes organisations, en s'appuyant sur le réseau international d'experts Capgemini et en travaillant en étroite collaboration avec les partenaires académiques et technologiques du Groupe. Le Digital Transformation Institute dispose de plusieurs centres de recherche en Inde et au Royaume-Uni.

A propos de Capgemini

Fort de plus de 180 000 collaborateurs et présent dans plus de 40 pays, Capgemini est un leader mondial du conseil, des services informatiques et de l'infogérance. Le Groupe a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 11,9 milliards d'euros. Avec ses clients, Capgemini conçoit et met en œuvre les solutions business, technologiques et numériques qui correspondent à leurs besoins et leur permettent d'encourager l'innovation tout en gagnant en compétitivité. Profondément multiculturel, Capgemini revendique un style de travail qui lui est propre, la « [Collaborative Business Experience™](#) », et s'appuie sur un mode de production mondialisé, le « [Rightshore®](#) ».

Rightshore® est une marque du groupe Capgemini.